

Les Echos (site web)

dimanche 26 mars 2023 844 mots

EDF décroche le parc d'éoliennes XXL au large de la Normandie et écrase ses rivaux

SHARON WAJSBROT

En remportant l'appel d'offres du plus grand parc éolien en mer de l'Hexagone, le consortium mené par l'électricien tricolore confirme sa domination sur ce segment émergent en France.

Et le vainqueur est...EDF. Au terme d'une compétition féroce, l'électricien français et son partenaire canadien Maple Power l'ont emporté sur cinq autres candidats. Ce sont eux qui vont installer le plus grand parc éolien en mer français mis sur le marché à ce jour. Le duo bénéficiera d'un tarif garanti d'achat d'électricité pendant vingt ans pour sécuriser leur investissement.

D'une puissance d'un gigawatt - soit de quoi alimenter en électricité 2 millions de personnes -, ce parc XXL pour l'Hexagone doit voir le jour au large de la Normandie. Premier parc éolien en mer français à être situé en zone économique exclusive, celui-ci doit être installé à 32 kilomètres des côtes et prévoit de commencer à produire de l'électricité en 2031.

Cinq pour EDF sur huit au total

Très attendue par la filière, l'annonce est faite par la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher. « EDF a acquis une maturité dans la conduite de projets dans l'éolien posé, comme le montrent le prix de l'électricité proposé mais aussi les garanties financières et la qualité des contreparties sur lesquelles l'énergéticien s'est engagé », détaille la ministre aux «Echos».

Le choix de l'Etat se conforme aux recommandations formulées par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et conforte la position incontestée de leader d'EDF sur ce marché émergent. Sur les huit parcs éoliens offshore mis sur le marché par les pouvoirs publics en France, le groupe tricolore en affiche désormais cinq en portefeuille.

Une mainmise qui fait grincer des dents chez certains concurrents. « Si EDF gagne à chaque fois, cela risque de poser un problème... Les candidats étrangers vont finir par jeter l'éponge », critique l'un d'entre eux.

Pour ce parc, outre EDF et son partenaire, candidataient l'espagnol Iberdrola, d'Ocean Winds (la coentreprise entre Engie et le portugais EDPR), le pétrolier Shell, TotalEnergies en duo avec l'allemand RWE, le suédois Vattenfall en duo avec Skyborn Renewables.

Comme l'impose la Commission européenne, le régulateur de l'énergie revendique un choix essentiellement basé sur le prix de l'électricité proposé par les candidats. En la matière, le consortium mené par EDF s'en sort haut la main, avec un prix de l'électricité proposé de 44,5 euros le mégawattheure.

Des acteurs qui cassent les prix

Ce prix extrêmement bas atteste de l'intensité concurrentielle pour obtenir ces projets, perçus comme incontournables pour bon nombre d'énergéticiens et de pétroliers pour accélérer leur transition énergétique. De fait, pour les projets éoliens terrestres - plus faciles à construire et moins coûteux -, les prix des derniers appels d'offres en France atteignent près de 80 euros le MWh et ils oscillent autour de 74 euros le MWh pour le solaire.

Dans l'éolien offshore, les autres projets attribués en France, ces dernières années, affichent des

tarifs proches des 140 euros le MWh, à l'exception de celui remporté par EDF en 2019 à Dunkerque qui avait déjà marqué les esprits avec un prix de 44 euros le MWh (hors raccordement). Or, selon plusieurs énergéticiens, ce parc normand est plus onéreux à construire, compte tenu de la configuration des fonds marins et de l'éloignement des côtes.

« Avec de tels niveaux de prix, la rentabilité des projets s'établit surtout à la fin de la période de tarif d'achat de l'Etat, lorsque les acteurs bénéficient d'un parc amorti et peuvent vendre l'électricité produite sur les marchés », détaille un spécialiste. Autrement dit, c'est un pari sur l'avenir.

EDF n'est pas le seul à avoir cassé les prix. Selon nos informations, le régulateur de l'énergie a ouvert ces dernières semaines une procédure « d'offre anormalement basse » pour réexaminer les propositions d'Ocean Winds (Engie et EDPR), de Vattenfall et de Skyborn Renewables, de TotalEnergies et RWE et du consortium mené par EDF.

Des règles du jeu à faire évoluer

Sa crainte ? Que les acteurs sous-évaluent le montant de leurs investissements de sorte que le lauréat ne soit pas en mesure de tenir ses promesses et retarde encore le déploiement des éoliennes marines en France.

Si le régulateur a finalement estimé que les risques étaient limités, il appelle toutefois à changer les règles du jeu. « On a besoin d'outils dans les cahiers des charges pour évaluer la robustesse technique et financière des offres », explique Emmanuelle Wargon, la présidente de la CRE, aux « Echos ».

Le sujet est central pour l'Etat qui devra bientôt se prononcer sur le lauréat de l'appel d'offres du parc éolien flottant en Bretagne. Une dizaine de candidats se livrent bataille et les comparables sont très peu nombreux puisqu'il s'agit d'un des premiers parcs du genre dans le monde.

Sharon Wajsbrot

Encadré(s) :

EDF décroche le projet éolien en mer de Dunkerque <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/edf-decroche-le-projet-eolien-en-mer-de-dunkerque-1029272>

Eolien : le couac de l'Etat qui ralentit la filière <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/eolien-le-couac-de-letat-qui-ralentit-la-filiere-1918629>

Eolien en mer : la guerre des prix sur le projet normand interroge <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/eolien-en-mer-la-guerre-des-prix-sur-le-projet-normand-interroge-1908460>

Images jointes :

À lire aussi :

© 2023 Les Echos. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.